

L'HISTOIRE LEUR DONNERA RAISON

Théâtre documentaire

Procès de 6 militants anti-pub

Adaptation & Mise en scène

Raphaël Callandreau

Production / Diffusion

Henri Alexandre
Double Zoo Production
doublezooproduction@gmail.com

06 49 12 66 70

L'origine du projet

Ce spectacle est la reconstitution théâtralisée d'un procès bien réel.

Ce procès se déroule le 8 octobre 2012 au Tribunal de Grande Instance de Paris. Les prévenus sont des membres du collectif des Déboulonneurs, ils comparaissent pour avoir barbouillé des écrans publicitaires numériques dans la station de RER Aubert le 28 janvier 2011.

L'action s'est déroulée, d'après ces militants non-violents, dans une atmosphère comme toujours détendue voire festive : les soutiens viennent assister à l'action, il y a des prises de paroles, des tracts distribués, éventuellement une fanfare. Quand les barbouilleurs passent à l'action ils inscrivent avec des bombes de peinture, à même les panneaux publicitaires - ou comme c'était le cas cette fois-ci, à même les écrans numériques - des messages tels que « légitime réponse », « RATP vendue à la publicité », « Trop d'intérêts privés dans l'espace public », « la Pub pollue nos rêves »...

Le procès lui-même

MA VILLE LA PARISIENNE LE PARISIEN ÉCO

Le Parisien



M'ABON

Les anti-pub s'étaient attaqués aux écrans du RER

🏠 > Île-de-France & Oise > Paris > Paris V | 09 octobre 2012, 7h00 | MAJ : 10 octobre 2016, 0h25 | 0



Acte de désobéissance civile ou simple dégradation au préjudice de Métrobus et de la RATP? Hier, devant la 16e chambre du tribunal correctionnel de Paris, six « déboulonneurs » ont comparu pour avoir « barbouillé » des panneaux de publicité numérique à la station de RER Aubert (IXe). Il s'agissait du premier procès des « anti-pub » pour dégradation sur ce type de support.

Le procureur a hésité à requérir un an de prison avec sursis, mais a finalement décidé de s'en remettre au tribunal. Me Kohn, l'avocat de Métrobus, la régie qui gère ces panneaux nouvelle génération dans les

L'audience dure deux heures et demie, chacun des prévenus peut s'exprimer sur les faits et les raisons qui l'ont poussé à agir, tous avec des motivations diverses. Les points de vue des parties en présence sont défendus avec sérieux et conviction, parfois aussi avec une véhémence qui prête à sourire. Les avocats, les témoins, les juges et le procureur offrent, de même que les prévenus, un véritable spectacle, prompts à lancer des répliques parfois dignes d'un mauvais film. Clichés, métaphores, fantasmes et comparaisons douteuses fusent d'un bout à l'autre du tribunal.

Etudiant en sociologie, ingénieur, enseignant, apiculteur, informaticien ou relecteur, la brochette de prévenus donne une bonne vue d'ensemble des profils composant l'univers de ces militants attachés à défendre les libertés individuels, la planète, leur propre liberté de non-réception, la liberté d'expression confisquée par ce qu'ils appellent la « surpublicité »...

STOP PUB

Notre ennemi ? La publicité

La publicité crée de faux besoins et pousse à la surconsommation, au gaspillage et à la pollution. La publicité fait l'apologie de comportements irresponsables, individualistes et sexistes. À l'échelle de la planète, la publicité engouffre plus de 1 000 milliards d'euros par an : c'est le premier budget mondial, à égalité avec les dépenses militaires. La publicité est l'un des fondements de ce système toujours plus avide de croissance et d'argent. Nous n'en voulons pas, nous préférons plus de bonheur, d'éducation et de lien social.

Notre revendication ? Le 50 x 70

La taille maximale de l'affichage associatif ou politique est de 50 x 70 cm. Nous exigeons que toutes les affiches soient limitées à ce format, et que des contraintes strictes de densité soient mises en place et respectées. Nous demandons aussi la suppression de tous les panneaux lumineux et numériques, qui sont encore plus envahissants et inutilement énergivores.



Notre combat ? L'affichage publicitaire

L'affichage publicitaire, c'est la confiscation de l'espace public et son exploitation mercantile. Nous sommes libres de lire ou non un journal, d'écouter ou non la radio, de regarder ou non la télévision... mais pas de flâner sans être confronté à un incessant défilé d'images et de slogans. Laide et dangereuse, cette débauche graphique salit notre cadre de vie, réduit notre liberté de penser et notre faculté de rêver.

La tactique ? Désobéissance civile et barbouillage

Le Collectif des déboulonneurs a été créé en 2005 pour dénoncer les excès de la publicité dans l'espace public. Nos actions de barbouillage des panneaux publicitaires interpellent le grand public dans l'objectif de faire évoluer la loi. Nous assumons nos actes devant la police et les tribunaux. En relaxant des déboulonneurs en 2010 et 2013, le tribunal correctionnel de Paris a considéré qu'ils n'avaient fait qu'exercer leur liberté d'expression et agir en état de nécessité. Ces victoires prouvent que notre lutte porte ses fruits. Avec votre soutien, elle en portera plus encore !

WWW.DEBOULONNEURS.ORG

Extraits du Texte

Yann Le Breton (prévenu)

- Face à un certain nombre de ces éléments je pense qu'il y a des libertés qui méritent d'être mises sur la table, comme la liberté de non-réception.

Nathalie Dutartre (juge)

- Oui, mais, monsieur, la non-réception dans un lieu public, c'est difficile...

Yann Le Breton (prévenu)

- Tout à fait, c'est pour ça que le débat mérite d'être instauré.

Nathalie Dutartre (juge)

- Il faut bien vivre dans la société dans laquelle on est.

Yann Le Breton (prévenu)

- La société, elle est aussi ce qu'on en fait.



Yvan Gradis (prévenu)

- Nous ne sommes pas contre la publicité, cela n'aurait aucun sens. Nous sommes contre la surpublicité, qui est à la publicité ce que la surdose est à la dose.

Maître Kohn (avocat de Métrobus)

- Quelle est la preuve, comment établit-on ce qu'est une superpublicité par rapport à une suprapublicité, par rapport à une publicité ? Quelles sont les éléments scientifiques de cela ? Sinon, c'est ce que j'appelle du baratin.

Yvan Gradis (prévenu)

- Je n'ai pas la réponse.

De la salle d'audience à la scène

Ce procès a donné lieu à un livre auto-édité par le collectif des Déboulonneurs, et ce livre à donné lieu à ce spectacle.

Des 2h30 d'audience il n'en reste qu'1h40 entrecoupée de chansons. Marque de fabrique du metteur en scène, par ailleurs compositeur de spectacles musicaux, cette touche mélodieuse apporte fraîcheur et légèreté au texte, de manière à mieux en révéler toute la profondeur. Les personnages en deviennent plus touchants, leur fragilité mise à jour.



L'Equipe



Clara Dumond

Titulaire d'une licence d'études théâtrales, elle se forme ensuite à l'École Internationale Jacques Lecoq, et continue de suivre divers stages de formation professionnelle à Paris et à Londres. Comédienne, elle a travaillé avec le Théâtre de la Jacquerie, les compagnies Pierre Lamy, Escurial, Babel95, les metteur en scène Julien Feder, Laurent Vacher (Cie du Bredin), Liliane Nataf. En 1999, elle crée le Théâtre du Sémaphore et joue dans ses créations : *La petite noce*/Brecht, *Adam et Eve* /Boulgakov, *Faut pas payer*/Dario Fo,

Comment je suis devenu Youri Gagarine de Toma E, *Liubi me ! ...*

Elle anime régulièrement des ateliers et obtient en 2010 le diplôme d'état d'enseignement du Théâtre. Au cinéma, elle a joué dans *Le Voyage du Ballon Rouge* de Hou Hsiao Hsien. Elle chante également avec les groupes *Miva Boika*, *Club Face B - Gainsbourg*, *Clara* et les *Teapots* et les ensembles lyriques *Désiderio* et *Contraste*.



Paul Bouffartigue

Après Après des études de Lettres et d'Histoire, Paul Bouffartigue suit une formation théâtrale à l'École supérieur d'art dramatique de Paris, où il travaille avec, entre autres, Jean-Claude Cotillard et Sophie Loucachevsky. Après sa sortie de l'école en 2006, il travaille comme comédien avec les compagnies *Auxenel-Chaplin*, *Cotillard Cie*, *Babel 95*, *Infraktus*, *Claude Vanessa* et *Madeleine* et joue dans plusieurs court-métrages. Membre fondateur du *Théâtre du Sémaphore*, il y est alternativement comédien et metteur en scène.



Guillaume Riant

Après l'Esad de Paris sous la direction de Jean-Claude Cotillard il travaille avec le moukden théâtre, mise en scène d'Olivier Coulon Jablonka, chez les nôtres au festival impatience théâtre de l'Odéon. Pierre ou les ambiguïtés, Paris nous appartient, et dernièrement trois songes une pièce écrite par Olivier Saccomano dans le cadre du festival Odyssée en Yveline, Cdn de Sartrouville, théâtre du Châtelet.

Il joue le rôle de Meliès dans le cercle des illusionnistes d'Alexis Michalik au théâtre de la pépinière, de la Renaissance et en tournée. Ou encore le cabinet vétérinaire, le vélo de Sofia Freden mis en scène par Édouard Signolet a théâtre ouvert. Avec Babel 95, l'augmentation de Perec, les trois petits vieux qui ne voulaient pas mourir, mise en scène Julien Feder. Il travaille également à l'écriture et met en scène les spectacles de la compagnie de cirque équestre Azul Bangor. Il est également formateur.



Henri Alexandre

Formé à l'ENSAD de Montpellier dirigée par Ariel Garcia Valdès il co-fonde ensuite la Cie Les Fous Masqués avec laquelle il sera sur les route pendant 5 ans pronant un théâtre populaire itinérant en plein air. Il travail en parallèle avec le Elvis undead club (théâtre de rue), La Cie Bewitched, le collectif Giant's Gut's et la Cie des Mangeurs d'Etoiles et participe à de nombreuses fictions radiophoniques pour France Culture. Il rejoint ensuite le

Footsbarn traveling Theatre et fonde Double Zoo Production avec qui il joue la performance Chroniques Amères. Il anime de nombreux stages (pour les réfugiés avec Good Chance Theatre, dans les écoles, collèges et lycées, avec le Footsbarn et Les Fous Masqués à l'étranger ou encore au CNCS). Militant actif (les Désobéissants, Round'up Non Merci, Stop Gaz de Schiste, les Déboulonneurs, RAP, Rhône NDDL,...) il a été à plusieurs reprises à la place des prévenus de cette pièce.



Alessandro Di Giuseppe

C'est par l'Artivisme qu'il arrive sur scène, lanceur d'alerte, clown activiste, barbouilleur antipub, désobéissant, il c'est fait connaître avec son personnage PAP 40 : le Pape de l'Eglise de la très Sainte consommation. Présent des manifs aux ZAD en passant par les meetings politique dans lesquels il s'était invité, il finira même par se présenter aux élections présidentiels avec 500 voix de mères. On le retrouve dans son One Messe show «

Croissance Reviens ! » ou encore La Cérémonie des Doigts d'Or - Les Oscars du Capitalisme - ou il invite sur scène des personnalités telles que Guillaume Meurice, Benoît Delépine ou encore les époux Pinçon-Charlot. Il est également auteur, compositeur, interprète dans la bande originale du film « Je lutte donc je suis » de Yannis Youlountas avec qui il a également écrit le livre collectif « Que la fête commence ! » en compagnie notamment de l'entarteur belge Noël Godin. Artiste engagé, il a la volonté de sublimer le rire du désespoir en rire de résistance.



Raphaël Callandreau

Chanteur, comédien, pianiste, auteur, compositeur, metteur en scène, Raphaël Callandreau crée et interprète depuis toujours des spectacles musicaux, qu'il co-écrit et orchestre pour la plupart : « En passant chez monsieur Gainsbourg », « Une partie de cache-cache », « Les trois petits vieux qui ne voulaient pas mourir », « Coups de Foudre », « J'suis vert » de Sophie Forte... Il crée ses propres chansons sous le nom de « Raphou », personnage déjanté qui le conduira sur les routes de l'humour.

Il se consacre depuis 2012 exclusivement au théâtre musical, avec la pièce « Naturellement Belle », le trio « Les Divalala », « L'Expérience inédite », « Réponse à une petite fille noirTe », « J'ai mangé du Jacques », « Fausse moustache », « Le Malade imaginaire en la majeur » et enfin « Ego-système », pièce musicale a cappella créée dans le cadre du festival Mises en capsules.



Note d'intention



L'objet publicitaire est une création basée sur la mise en scène de nos propres désirs.

L'action de désobéissance civile est un acte spectaculaire, où le militant se fait comédien, où le policier se voit contraint de jouer son rôle, face à un public transformé lui-même en équipe de figurants.

Le procès est un événement assumant une théâtralité très forte, où les enjeux sont puissants, les objectifs clairs et la dramaturgie quasi-immuable depuis l'invention du tribunal.

En portant ces trois cadres d'expression à la scène, nous disposons alors d'un effet de fractale, où telle un lot de poupées russes, la théâtralité posée sur quatre plans semble s'étirer à l'infini. Ainsi, loin de s'achever avec la fin de la représentation, elle permet au spectateur de poursuivre sa réflexion (dans le sens d'un cheminement de pensée comme dans le sens d'un effet de reflet engendré par l'abolition du quatrième mur), lorsqu'il s'inclut lui-même comme objet théâtral au milieu d'une scénographie qu'est la société de consommation.



La nécessité d'un théâtre documentaire traduisant l'infinie théâtralité de notre société de l'image, ainsi que de celui qui interroge notre société de l'image, nous a fait opter pour une forme hybride, puisant dans les clichés du **théâtre populaire : cabaret, one-man-show, match d'impro, comédie musicale, café-théâtre...** un théâtre qui assume de jouer la séduction publicitaire, comme si les comédiens avouaient ne savoir parler que le langage du système de séduction, devenu au 21^e siècle notre matrice culturelle.

Six chaises, des robes de magistrats, une barre, le bureau de la juge et trois classeurs papier, un accordéon, « L'Histoire leur donnera raison » plonge dans l'auto-dérision et y barbote joyeusement, comme si nous ne pouvions que rejouer inlassablement la petitesse de notre société : bassesse de la publicité, (auto-)dérision du militantisme, absurde du tribunal, vulnérabilité du théâtre.

Fiche technique

Volontairement « tout terrain », ce spectacle aime aussi être joué en théâtre, et sa troupe apprécie toujours se sentir accueillie.

Nous vous passerons donc les listes détaillées qui précisent que toute l'équipe (six personnes) dort la nuit, mange 3 fois par jour (et pas des sandwiches), boit de l'eau avant, pendant et après la représentation, et aime se changer ailleurs que dehors.

Plateau minimum : 6 m x 4 m

Durée : 1 h 40 sans entracte

Un régisseur est indispensable.

Six comédiens sur scène.

Pas de sonorisation.

Prévoir un plein feux. Une conduite lumière - très simple - est prévue, et s'adapte aux possibilités de la salle.

Le lieu de représentation doit être disponible au plus tard le matin du jour de la représentation pour une représentation le soir.

Notes

Le livre dont est tiré cette pièce est en accès libre en version numérique à cette adresse :

<http://www.inlibroveritas.net/edition/39974/cdes-deboulonneurs>

Le livre inclut des coupes dans les échanges dialogués. Les notes d'origine ont été reprises pour faire la part belle aux joutes verbales.

